

Programme « Itinéraire Culture » Séminaire anglophone - Printemps 2019

La culture et l'art dans l'espace public

Dates Du mardi 11 au vendredi 21 juin 2019 (inclus)

Contexte Ce séminaire est proposé par le ministère de la Culture (secrétariat général, service des affaires juridiques et internationales, sous-direction des affaires européennes et internationales) dans le cadre de son offre de formation. Le séminaire se déroulera en anglais exclusivement.

Public Ce séminaire s'adresse à des professionnels anglophones confirmés (administrateurs de structures culturelles, responsables de service des publics, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles) sans exclusive de zone géographique, contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels.

Objectifs Dans les années 1960, l'art se développe au sein de l'espace public en réaction aux musées traditionnels, qui paraissent de plus en plus inadaptés pour accueillir les nouvelles formes de la création contemporaine. Depuis, l'art a trouvé sa place dans l'espace public, les musées ont évolué et sont disposés à l'accueillir de manière ouverte et innovante.

> Pour le ministère de la Culture, la question de l'art dans l'espace public est aujourd'hui un enieu démocratique essentiel car il permet d'offrir un nouveau mode d'accès à la culture. En effet, les projets touchant à l'art dans l'espace public soulèvent des enjeux essentiels, parfois en lien direct avec d'autres problématiques : l'esthétisation et l'aménagement des espaces, l'attractivité touristique, le lien entre l'artiste et le politique, l'implication des communautés (habitants, institutions culturelles, collectivités territoriales, associations, artistes) autour de projets locaux.

> Ce séminaire permettra d'appréhender, à travers tables rondes, visites et ateliers, comment l'art peut exister en dehors des lieux classiques qui lui sont consacrés.

> Il rassemblera à Paris et en région une quinzaine de responsables culturels confirmés, exerçant, au sein de ministères de la culture étrangers ou de structures culturelles. Il incitera les participants à confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays des participants.

Thèmes Le séminaire abordera, en particulier, les sujets suivants:

- Le cadre juridique de l'art dans l'espace public ;
- Les différentes typologies d'art dans l'espace public ;
- Le rôle de l'art dans l'aménagement des espaces publics ;
- La médiation culturelle via l'art dans l'espace public ;
- Les liens entre le politique et l'artiste.

À l'issue de ce séminaire, les participants seront en capacité de :

- Procéder à une cartographie des acteurs liés à la thématique de l'art dans l'espace public :
- Avoir une vision large et précise des différents enjeux soulevés par l'installation de l'art dans l'espace public ainsi que de l'ensemble des formes de partenariats possibles et des réseaux professionnels à impliquer dans le cadre de projets concrets;
- Développer des projets culturels à l'échelle de leur communauté visant à placer l'art au cœur de l'espace public.

Le séminaire s'appuie sur l'expérience des professionnels responsables culturels reconnus: ministère de la Culture (et opérateurs rattachés), collectivités territoriales, bibliothèques, musées et sites patrimoniaux, lieux de création et autres équipements culturels.



Programme « Itinéraire Culture » Séminaire anglophone - Printemps 2019

Prise en charge Le ministère de la Culture assume :

- les frais pédagogiques ;
- les frais de séjour (hébergement et per diem) :
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme;
- les assurances.

Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

candidature

Procédure de Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du ministère de la Culture (www.culture.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation).

> Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir après avoir émis un avis motivé sur la candidature au plus tard le 22 février 2019 au ministère de la Culture à l'adresse suivante : contact-international@culture.gouv.fr

> Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par des représentants du ministère de la Culture qui apprécieront les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature ;
- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat ;
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés.

INFORMATION

Ministère de la Culture

Nicolas Bréand : responsable de l'organisation du séminaire pour la sousdirection des affaires européennes et internationales

Tel: +33 1 40 15 37 11

nicolas.breand@culture.gouv.fr

Thibault Gerbail: coordinateur du programme pour la sous-direction des affaires européennes et internationales

Tel: +33 1 40 15 37 08

thibault.gerbail@culture.gouv.fr

TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION

Alambret communication

Cecile Corne

cecile@alambret.com

63 rue rambuteau 75004 Paris

www.alambret.com